

Institut Universitaire de Médecine Générale de Lausanne: l'enseignement nous concerne tous!

Thomas Bischoff

Institut Universitaire de Médecine Générale Lausanne

Avec la création de l'Institut Universitaire de Médecine Générale, la Faculté de Biologie et de Médecine de Lausanne souligne ce qui n'était que le credo de quelques généralistes têtus jusqu'aujourd'hui: l'enseignement de la médecine générale est un élément important et incontournable des études de médecine. Plus la médecine ambulatoire gagne de l'importance dans la pratique médicale et dans les réflexions de santé publique, plus il devient évident que la médecine générale, avec ses spécificités, doit avoir sa place dans l'enseignement et les médecins généralistes doivent participer à la formation de nos futurs collègues, autant sur le plan pré- que postgradué.

Est-ce que la création d'une institution universitaire signifie que cet enseignement deviendra plus «académique» et théorique qu'auparavant, davantage concentré sur le site facultaire et dispensé par quelques théoriciens, professeurs (et excellents chercheurs ...)? Certainement non! Les projets actuels prévoient au contraire une forte augmentation de l'enseignement au cabinet du praticien. L'existence de l'institut nous permet maintenant de développer cette offre avec un cadre budgétaire adéquat, avec de nouveaux moyens financiers mis à disposition par la Faculté et par le Département de la Santé publique. Dans ce contexte, nous pourrions enfin mettre en place une infrastructure suffisante pour l'organisation, pour le soutien logistique et pédagogique.

Le cabinet médical, lieu d'apprentissage idéal

Nous pensons que la médecine générale doit être présentée tout au long des études et elle doit s'adresser à tous les étudiants, indépendamment de leurs projets de carrière ultérieure. Elle doit être enseignée comme une spécialité avec ses contenus spécifiques, comme une démarche originale, dans son contexte particulier. Le cabinet du praticien nous semble pour cela le lieu d'apprentissage idéal. La réforme actuelle du curriculum de médecine à Lausanne nous permet un développement dans ce sens: après un premier contact avec un médecin généraliste dans les sémi-

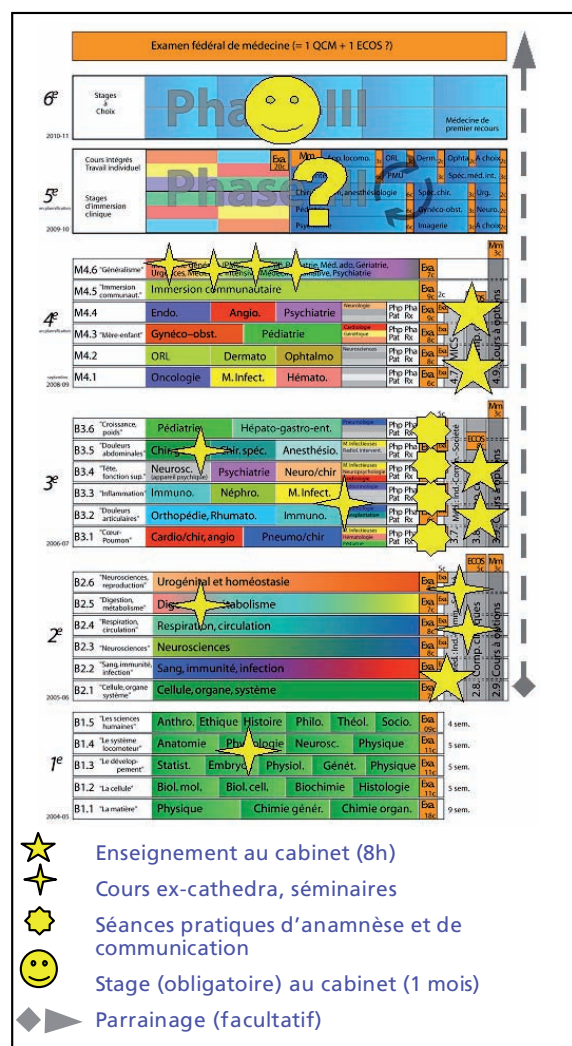


Figure 1

La réforme des études à Lausanne et la présence de la médecine générale dans le nouveau cursus.

naires de première année, les étudiants reçoivent un enseignement au cabinet du praticien dès la deuxième année. D'abord, toujours en groupes de deux, ils apprennent des éléments de médecine communautaire (1/2 journée), ensuite, en troisième et en quatrième année (deux fois deux jours), ils sont confrontés à la clinique en médecine générale. Le cursus réformé arrivant maintenant en quatrième année, le programme de la cinquième année n'est pas encore défini. Toutefois, dans la sixième année, prévue pour les stages cliniques, la Faculté a décidé que tous les

étudiants effectuent un stage obligatoire au cabinet d'un médecin omnipraticien, point d'orgue de la formation prégraduée en médecine générale. A côté de cet enseignement formaté, nous continuons toujours notre programme de parrainage, une offre plus libre et facultative: les étudiants ont la possibilité, dès la deuxième année, de créer une relation privilégiée avec un généraliste, ouverte à toutes les évolutions, fréquemment aussi avec un enseignement informel. En parallèle, la médecine générale prend toujours plus de place dans l'enseignement sur le site facultaire, sur des aspects spécifiques de notre spécialité, dans l'enseignement et l'évaluation de certaines aptitudes («skills») et surtout dans le domaine des compétences communicationnelles (voir fig. 1).

Nous avons besoin de vous!

La réalisation de tous ces projets est certes ambitieuse. Toutefois, elle ne sera possible qu'avec la participation d'un nombre important de nouveaux omnipraticiens! En effet, jusqu'à la mise en place du stage de sixième année, en 2010, nous aurons besoin d'une centaine de collègues, installés en Suisse romande et intéressés à rejoindre le groupe existant de médecins praticiens enseignants.

Que pouvons-nous vous offrir pour votre engagement?

- D'abord, vous pourrez vivre une expérience passionnante qui donnera certainement une nouvelle dimension à votre activité médicale. Beaucoup de médecins nous témoignent de la stimulation et de la nouvelle reconnaissance qu'ils trouvent dans le rôle d'enseignant, dans le contact avec les étudiants, nos futurs collègues.
- Nous vous offrons aussi une rémunération qui peut être considérée comme acceptable.

- Une formation pédagogique est en train d'être mise sur pied, adaptée à vos besoins.
- Et finalement, nous entamons les démarches pour une reconnaissance facultaire de votre enseignement, pour un titre qui valorise votre activité, autant vis-à-vis des patients que des étudiants.

Nous espérons qu'un grand nombre parmi vous sera tenté par cette nouvelle expérience. Si vous hésitez à cause de questions pratiques (temps, locaux), contactez-nous pour discuter ces problèmes. Nous pensons que la formation de nos futurs collègues, de notre relève, nous concerne tous, au niveau pré- et postgrade. Personnellement, j'espère que cette préoccupation, et l'engagement qui s'ensuit, se généralisent, que la présence d'étudiants ou d'assistants au cabinet, dans la consultation, devient un phénomène normal et accepté. Lors de l'installation, je souhaiterais que les nouveaux généralistes envisagent déjà la possibilité d'un rôle de formateur et qu'ils planifient les locaux nécessaires. Plus nous nous engageons tous, mieux nous contribuons à assurer notre relève, une bonne médecine de famille pour l'avenir, et plus nous pouvons renforcer le lien entre la faculté et la médecine que nous pratiquons tous les jours!

Thomas.Bischoff@hospvd.ch

Contact:

IUMG, Policlinique médicale universitaire,

Rue du Bugnon 44,

1011 Lausanne

Tél. 021 314 61 16

iumg@hospvd.ch